

**DOSSIER D'INSCRIPTION
DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »**

À retourner par le jeune en main propre à l'accueil de la mairie avant le 27/03/2026

Je gagne de l'argent de poche...

En participant à la vie de ma commune !

Périodes de vacances concernées : **PÂQUES 2026**

Ce dossier d'inscription, tout comme les pièces à joindre au dossier sont valables sur les périodes mentionnées.

Renseignements généraux (obligatoires) :

Nom : Prénom :

Sexe : Masculin Féminin Date et lieu de naissance : / / à

Adresse :

CP : Commune :

☎ :

✉ :@.....

N° de téléphone en cas d'urgence :

✓ Domicile :

✓ Du responsable légal 1 :

✓ Du responsable légal 2 :

Situation (cochez) :

Lycéen (ne), précisez l'établissement :

Autre, précisez :

Motivation :

En quelques lignes expliquez vos motivations à participer au dispositif « Argent de poche » :

.....
.....
.....
.....

Disponibilités :

Périodes d'embauches prévisionnelles	Coches tes périodes de disponibilités
Du 13 au 17/04/2026	
Les 13 et 14/04/2026	
Du 20 au 24/04/2026	

Missions envisagées sur ces deux périodes de vacances scolaires :

- ✓ **Musée** : Inventaire et mise en place boutique, accueil et renseignement du public, missions de réagencement, dégustation.
- ✓ **Médiathèque** : Accueil, retours/prêt de livres, rangement des livres.
- ✓ **Port de plaisance** : Classement administratif, entretien du port de plaisance.
- ✓ **Entretien des bâtiments** : Entretien des locaux (mairie, complexe sportif, centre culturel).

Autorisation parentale (à remplir par le tuteur légal)

Je soussigné(e), Monsieur, Madame ou tuteur légal (*nom-prénom*)

demeurant à (*adresse complète*) :

.....
autorise mon enfant (*nom-prénom*) à participer au Dispositif
« Argent de poche », dans les conditions définies dans le contrat de participation (ci-après).

Je certifie que mon enfant (obligatoire) :

- bénéficie d'une assurance extrascolaire est à jour de ses vaccinations

Trajet : domicile-lieu d'intervention (obligatoire) :

- autorise mon enfant à effectuer seul le trajet entre son domicile et le lieu d'intervention
Et / Ou
 assure le transport de mon enfant entre son domicile et le lieu d'intervention.
 autorise également les responsables à prendre les initiatives nécessaires en cas d'accident ou de maladie.

~~La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ».~~

La commune s'engage à souscrire auprès d'une compagnie d'assurance un contrat en « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à des tiers dans le cadre du déroulement des missions. Tous les participants sont tiers les uns par rapport aux autres.

Les données collectées sont nécessaires au service des affaires scolaire, enfance, jeunesse de la collectivité, par le responsable du traitement, pour assurer le suivi et la gestion du dispositif « argent de poche » dans le cadre de cette convention.

Elles sont communiquées aux tuteurs des jeunes durant leurs missions et au comptable de la commune pour le versement de l'indemnité. A ce titre, elles sont conservées 10 ans. Vous disposez de droits sur vos données (limitation, accès, rectification, effacement, portabilité) que vous pouvez exercer auprès du service concerné ou du délégué à la protection des données de l'établissement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au service concerné par mail mairie@loctudy.fr, par courrier à l'adresse suivant Mairie de Loctudy place des anciens combattants BP2 29750 LOCTUDY ou à notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : protection.donnees@cdg29.bzh ou Le service RGPD, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère, 7 Boulevard du Finistère, 29000 Quimper. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Pièces à joindre au dossier (valables pour la période mentionnée) :

- x Attestation d'assurance responsabilité civile
- x Dossier d'inscription dûment complété
- x Fiche sanitaire dûment complétée

L'ensemble de ces documents seront détruits en fin de missions du jeune.

Fait à

Le

Signature des parents ou du tuteur légal

Signature du jeune

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

**AUTORISATION CONJOINTE
D'EXPLOITATION
DE L'IMAGE DU MINEUR**

Je soussigné(e) :
(Noms et prénoms des titulaires de l'autorité parentale¹)

Autorise la collectivité à capter, diffuser, reproduire et communiquer la voix de mon enfant ainsi que les photographies et les vidéos fixées à l'occasion de l'événement « **Argent de poche** » à Loctudy, pour les besoins de la communication externe ; ceci, selon le/les support(s) suivant(s) : Site internet de la commune, Magazine municipaux comme l'ESTRAN et l'ESTRAN supplément jeunes ou la presse. Les supports ainsi créés seront conservés pour un intérêt historique.

La collectivité pourra notamment utiliser, publier, reproduire, adapter, modifier, la voix/image seule de mon enfant ou en combinaison avec d'autres matériels, par tous les moyens, méthodes ou techniques actuellement connues ou à venir.

La collectivité s'interdit expressément de procéder à une exploitation de l'image/voix susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la dignité de mon enfant, ou tout autre exploitation préjudiciable. En cas de désaccord ou l'absence de signature de cette autorisation par l'un ou l'autre des représentants légaux, la collectivité s'interdit également d'exploiter l'image de l'enfant aux fins susmentionnées à la présente autorisation.

Je me reconnais entièrement rempli de mes droits et je ne pourrais prétendre d'aucune rémunération pour l'exploitation des droits liés aux présentes.

Fait à :

Le.....

Responsable légal 1*:

Responsable légal 2* :

Signature

Signature

**Accord obligatoire des deux parents depuis la réforme du 19 février 2024
Vos données sont collectées et conservées par la collectivité de Loctudy en sa qualité de responsable de traitement.
Seul le service des Affaires scolaires enfance et Jeunesse y a accès.
Vous disposez de droits sur vos données dont le droit de retirer votre consentement à tout moment. Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au service concerné.*

¹ Les parents sont par principe titulaires de l'autorité parentale mais cette autorité parentale peut être déléguée par le Juge aux affaires familiales à des tiers désignés (grands-parents, tuteurs légaux etc.).